



# LE BLOC UNION AAL – SYNGOF - UCDF

Communiqué de presse  
Mercredi 15 février 2012

## **Tarifs des médecins : après les déclarations en chaîne, l'urgence est au dialogue avec LE BLOC, seul syndicat représentatif des médecins concernés !**

*Alors que les instances représentatives des mutuelles et des usagers s'accordent sur la nécessité de revaloriser les tarifs opposables, LE BLOC s'interroge sur l'absence de moyens mis sur la table pour parvenir à une solution négociée avec l'ensemble des parties prenantes dans ce dossier.*

Suite au débat organisé par la Mutualité Française le 8 février dernier pour présenter les projets des différents candidats à l'élection présidentielle dans le domaine de la santé, et après la proposition du gouvernement d'intervenir par voie règlementaire de manière très restrictive, le Bloc tient à faire part de certaines inquiétudes.

### **La Mutualité Française et le CISS s'accordent sur la nécessité d'une revalorisation des tarifs médicaux opposables.**

Les dépassements, qui auraient pu n'être que la rémunération d'un exercice ou d'une notoriété particulière, sont devenus la compensation indispensable à des tarifs bloqués à un niveau de plus en plus insuffisant.

A ce propos, la Mutualité Française, l'UFC-Que Choisir et le CISS réaffirment leur refus d'un secteur optionnel et des dépassements d'honoraires, toutefois elles reconnaissent la nécessité d'une revalorisation des tarifs opposables. « Nous sommes conscients qu'un écart s'est creusé entre les coûts de la pratique médicale et les bases de remboursement de la sécurité sociale », a admis Etienne Caniard, le président de la Mutualité. « Nous sommes pour une nouvelle opposabilité des tarifs des médecins », a-t-il ajouté. Le CISS appelle de son côté à une « revalorisation juste et régulière des actes par l'assurance maladie ».

Toutefois, les tarifs opposables sans soupape de liberté, prônés par la Mutualité, inquiètent par le risque de blocage, dont les dépassements ont justement permis de sortir. Comment d'ailleurs les organismes complémentaires, qui jouissent d'une entière liberté tarifaire et la revendent, peuvent-ils réclamer la privation de tout espace de liberté pour les praticiens ?

### **Une problématique au cœur de la désertification médicale**

LE BLOC est par ailleurs surpris de voir le CISS s'inquiéter des dépassements mais pas du renforcement d'une médecine à deux vitesses. Cela ne dérange-t-il pas les usagers qu'en raison des tarifs insuffisants, les praticiens compétents désertent les blocs opératoires de certains hôpitaux, laissant la place à des praticiens dont la qualité de formation est inférieure ? Ce sont pourtant les classes défavorisées, qui n'ont pas d'autre choix que de se faire soigner



## LE BLOC UNION AAL – SYNGOF - UCDF

dans les hôpitaux de la périphérie francilienne, qui en font les frais. Il est grand temps d'ouvrir les yeux.

**Une discussion directe avec LE BLOC est indispensable pour trouver une solution dans ce dossier. L'échec des discussions sur le secteur optionnel -discussions desquelles le Bloc a été exclu - l'a bien montré.**

Contact presse :

Emeline Barbé – 06 87 76 17 23 – [emeline@eb-conseil.net](mailto:emeline@eb-conseil.net)

Docteur Jean MARTY  
Secrétaire Général SYNGOF  
06 09 35 02 77

Docteur Philippe CUQ  
Président UCDF  
06 08 91 86 82

Docteur Georges MOUYSSET  
Président AAL  
06 08 22 51 30